14 avril 2012 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, en hommage aux Harkis, à Perpignan le 14 avril 2012.

Mon général,
C'est à l'arrière d'une voiture surchargée, qui avance péniblement sur la route de l'exode, qu'un enfant de six ans prend soudainement conscience de l'humiliation de son pays.
Cet enfant, c'était vous.
Ce pays, c'était la France.
Oui, la France de 1940 qui, vaincue et humiliée, fuyait, éperdue, sur des routes sans espoir.
Votre père, ingénieur dans l'armée de l'air, suivait les ordres et un Etat-major qui, de défaite en retraite, s'était replié derrière les remparts de Carcassonne.
L'enfant de 1940, l'enfant de la débâcle, va construire sa vie d'homme et choisir la vie de soldat pour protéger son pays d'une nouvelle humiliation, pour que jamais la France ne connaisse à nouveau l'effondrement et la défaite.
Pourtant, vingt-deux ans plus tard, l'Histoire et votre destinée voudront que vous ayez à connaître un nouvel exode, celui de 1962.
C'est dans l'honneur, cette fois, que vous ferez face à ce défi.
Un sens de l'honneur que je suis venu saluer aujourd'hui, ici, au nom de la République.
Jeune et brillant Saint-Cyrien, sorti dans la cavalerie, vous découvrez l'Algérie en 1957, à l'occasion d'un stage qui durera un mois. Cela vous suffit pour comprendre, vous l'écrirez à plusieurs reprises, que la France ne pouvait pas rester dans un pays qui ne voulait plus partager le même destin qu'elle. Jamais vous ne croirez à la possibilité de maintenir une Algérie française.
Il n'est pas question pour moi, ici, de revenir sur l'histoire de l'Algérie et sur son droit à l'indépendance. Je suis venu ici, mon général, pour parler de la responsabilité de la France dans un drame français.
Jamais vous ne comprendrez, mon général, le sens de cette guerre mais, en 1958, vous acceptez la mission qui vous est confiée auprès du 23ème régiment de Spahis cantonné à Saïda.
Jamais vous ne comprendrez les raisons de cette guerre mais, très vite, vous allez comprendre et aimer l'Algérie et le peuple algérien.
Depuis le début de ce que l'on appelle alors pudiquement « les événements », les effectifs de l'armée française ne suffisant pas à maintenir une présence armée dans tout le pays, des supplétifs algériens sont recrutés massivement.
Qu'ils appartiennent aux Groupes Mobiles de Sécurité (GMS) mis sur pied dès 1955, aux Sections Administratives Spécialisée de Soustelle (SAS), aux Groupes d'autodéfense (GAD) ou encore aux Commandos de Chasse du général Challe, tous ces hommes sont très vite désignés sous le nom qui restera le leur dans l'Histoire, ce sont les Harkis.
Oui, les Harkis, ces soldats qui, comme bien des Algériens avant eux, que ce soit en 1870, en 1914 ou en 1940, ont fait le choix de mourir pour la France.
Ce choix, ils l'ont fait parce qu'ils croyaient en la France.
Contrairement à ce qui a pu être dit pour les salir, les Harkis n'avaient pas rejoint l'armée française pour le simple attrait de la solde mais tout simplement par admiration, par amour, par respect de la France.
Souvent leurs pères ou même leurs grands-pères s'étaient battus aux côtés des soldats français.
C'est le cas, par exemple, de la famille de Jeannette BOUGRAB.
Les Harkis croyaient en la France, à la fraternité des armes.

Ils n'imaginaient pas tourner les leurs contre le pays pour lequel des Algériens avaient versé leur sang sur les bords de la Marne ou sur les pentes du Mont-Cassin.
Le choix des Harkis fut un choix raisonné, un choix conscient, un choix courageux et, faut-il le dire ici, un choix hautement honorable puisque c'était le choix de la France.
Ces Harkis, mon général, vous furent confiés par l'armée française, dès votre arrivée. Depuis ce jour de mai 1958, vous ne les avez jamais abandonnés et cela malgré les ordres de cette même armée française.
Eux non plus ne vous ont jamais abandonné et, par deux fois, ils vous ont sauvé la vie.
Deux de vos hommes, dont vous aimez je le sais à rappeler le nom, les brigadiers KADDOUR et BELABED, n'hésiteront pas à s'exposer directement pour détourner le feu de l'adversaire qui vous avait pris pour cible.
Des soldats algériens s'interposant entre leur officier français et des balles algériennes pour lui sauver la vie au risque de perdre la leur, c'est cela l'honneur des Harkis ! C'est cela la vérité des Harkis.
C'est cette vérité que je suis venu dire ici, à Perpignan, pour qu'elle soit connue de tous.
Au mois de janvier 1960 vous créez le commando GRIFFON, composé de Spahis et de tirailleurs harkis, qui a pour mission de harceler les positions ennemies au cur de la montagne. Mais très vite, le moral de vos hommes se dégrade.
En effet, les négociations directes entre le gouvernement français et le FLN, commencées au mois de juin 1961, ne laissent plus beaucoup d'illusions aux Harkis placés sous vos ordres. C'est à ce moment-là que vous vous engagez sur l'honneur à ne pas les abandonner.
Cet engagement, vous allez le tenir envers et contre tout, quitte à braver pour cela les ordres de votre hiérarchie et les consignes du gouvernement de votre pays.
Vous aimez à rappeler qu'il était de tradition chez les amiraux de Castille de choisir la mort plutôt que d'abandonner un seul de leurs hommes. Une tradition que vous avez fait vôtre.
En effet, vous préférez risquer la dégradation militaire plutôt que le déshonneur.
L'enfant de l'exode, le jeune cavalier de Saumur, le soldat français ne veut pas d'une France qui manque à sa parole, quitte à se substituer à elle pour lui éviter la honte.
Démoralisés les Harkis ne déserteront pas. Ils resteront fidèles jusqu'au bout au drapeau qu'ils avaient choisi de servir.
Au début, l'armée se veut rassurante, il faut que le référendum sur l'autodétermination se déroule dans le calme, le ministre des Armées promet que les Français d'Algérie comme les musulmans ayant servi la France disposeront d'une période de trois ans pour choisir entre la France et l'Algérie. On sait ce qu'il est advenu aujourd'hui de cette période probatoire.
Combien de Français d'Algérie se sont accrochés jusqu'au dernier moment à cet espoir d'une cohabitation heureuse des deux communautés de l'ancienne Algérie française au sein d'une Algérie indépendante ?
La réalité fut beaucoup plus cynique. Vous le savez bien cher Jean-Marc PUJOL, vous qui êtes né là-bas et qui avez dû quitter votre Algérie natale à l'âge de neuf ans.
Très vite, en effet, on va demander aux officiers de désarmer leurs Harkis. C'est un message terrible car tous savent que, sans arme et une fois les Français partis, ils seront à la merci de ceux qu'ils ont affrontés pendant près de huit ans.
Après la signature des accords d'Evian, le gouvernement français propose de recenser les personnes qu'il faudra rapatrier et de les regrouper en Algérie dans des camps protégés par l'armée française. Mais l'administration reste extrêmement évasive quant aux conditions de rapatriement de ces hommes, de ces femmes, de ces enfants, de ces familles.
Une commission interministérielle, la commission MASSENET, est même constituée en vue de réfléchir à cette question. Ses conclusions sont favorables à des transferts massifs de ce que l'on appelle encore les « supplétifs » vers la France, mais elles seront rejetées par le gouvernement.
Partout où l'armée française se retire, des exactions ont lieu. L'inquiétude laisse désormais, partout, la place à la peur.
Devant le silence de l'administration et le danger qui partout menace leurs hommes, des officiers courageux vont prendre en charge, eux-mêmes, la protection et le transfert vers la France de

courageux vont prendre en charge, eux mêmes, la protection et le transfert vers la France de leurs Harkis.
De ces officiers Maurice ALLAIS dira qu'ils méritaient d'être appelés des « hommes d'honneur ».
Vous-même, mon général, vous allez parvenir à faire embarquer une première fois vos hommes pour la France, mais vous refusez de quitter l'Algérie tant que tous ceux qui ont servi sous vos ordres n'ont pas été mis à l'abri.
Pourtant le 12 mai 1962, le Commissaire de la République en Algérie reçoit une directive terrible du gouvernement français qui, non content de condamner le rapatriement clandestin de ces « supplétifs » lui demande de prendre des sanctions contre les officiers qui les organisent. La note précise même que les Harkis débarqués en France devront être renvoyés en Algérie !
Cette note, qui sera d'ailleurs rendue publique quelques semaines plus tard, marque malheureusement sans aucune contestation possible la responsabilité du gouvernement français dans l'abandon d'une partie des Harkis.
L'Algérie était devenue indépendante au terme d'une guerre qui avait duré plus de huit ans.
C'était le choix de l'Histoire, ce n'était pas le choix des Harkis. La France se devait de les protéger de l'Histoire.
Elle ne l'a pas fait.
Elle porte désormais cette responsabilité devant l'Histoire.
C'est cette responsabilité que je suis venu reconnaître, ici à Perpignan, au nom de la République Française.
Une responsabilité historique qui, à quelques jours du cinquantenaire de la directive du 12 mai 1962, devait être enfin officiellement reconnue.
La France doit, comme elle l'a toujours fait, regarder son Histoire en face et assumer les erreurs qu'elle a pu commettre.
En l'occurrence rien ne peut expliquer, ni encore moins excuser l'abandon de ceux qui avaient fait le choix de notre pays.
A partir du 5 juillet et de la déclaration d'indépendance, le sort des Harkis, qui ne pourront pas regagner la France, ne fait plus aucun doute.
Partout en Algérie une violence aveugle se déchaîne.
Désormais le temps presse et quelques jours plus tard, vous parvenez à obtenir quatre-vingts places à bord d'un bateau qui devait quitter Oran, ce seront les dernières. Prudent et conscient du danger vous obtenez une escorte blindée pour accompagner votre convoi. Cette prudence vous sauvera la vie car vous tombez sur des hommes en armes qui menacent de tirer si vous ne leur livrez pas vos hommes.
C'est à la mitrailleuse lourde que vous vous frayez un passage.
Vos Harkis sont sauvés, mais à Oran, pas de bateau. Il est bloqué à Marseille par une grève de dockers ! Oui, c'est à une grève de dockers qu'était suspendu le sort d'hommes et de femmes !
Sur le port, personne ne veut de votre troupe et c'est à la solidarité des commandos de marine que vous devrez de pouvoir héberger, dans la citadelle de Mers El Kebir, les familles qui vous accompagnent.
Enfin, vous embarquez et c'est seulement une fois à bord que vous découvrez que vos Harkis avaient caché parmi eux plusieurs Pieds-Noirs d'Oran, totalement perdus qui n'avaient ni billets, ni papiers.
Oui, ces familles qui abandonnaient définitivement leur pays pour une France qu'elles ne connaissaient pas, ces familles qui laissaient leurs ancêtres et leurs traditions derrière elles, ces familles qui perdaient tout avaient encore assez de générosité pour accueillir au milieu d'elles, des familles de Français d'Algérie qui étaient encore plus démunies qu'elles.
C'est un 14 juillet - peut-on trouver une date plus symbolique ? - que vous débarquez avec vos hommes à Marseille.
Cinq jours plus tard, le 19 juillet, une nouvelle directive du gouvernement demandait à notre représentant en Algérie de mettre un terme au rapatriement des supplétifs musulmans de l'armée française alors que, là-bas, l'épuration se poursuivait.
Malgré les appels insistants du général de BRÉBISSON, le nouveau commandant supérieur en

Algérie, horrifié par le sort réservé à d'anciens compagnons d'armes de l'armée française, le gouvernement reste inflexible. La France ne peut pas et ne veut pas accueillir de nouveaux Harkis.
Il faudra la générosité et l'humanité de Georges POMPIDOU, alors Premier ministre, pour que les transferts vers la France soient à nouveau autorisés à partir du mois de septembre 1962.
Combien de morts ? Combien de règlements de compte ? Combien de familles décimées pendant cet été sanglant ?
Malgré cela, les Harkis restèrent aussi fidèles au gouvernement français une fois rapatriés en France, qu'ils l'avaient été en Algérie. La fidélité et la loyauté des Harkis aura été exemplaire jusqu'au bout de leur terrible Odyssée.
Les Harkis vont accepter d'être parqués, parfois pendant plusieurs années, derrière les fils barbelés de camps comme celui de Rivesaltes, où j'ai tenu à me rendre et à me recueillir aujourd'hui.
Je profite d'ailleurs de la présence aujourd'hui de nombreux élus locaux pour dire que l'Etat participera bien évidemment au financement du Mémorial qui doit être élevé à Rivesaltes. Au-delà je proposerai la construction d'un monument national à Paris.
Après avoir sauvé vos hommes et leurs familles d'une mort presque certaine, vous auriez pu considérer, mon général, que vous aviez accompli votre devoir et que vous pouviez, la tête haute et la conscience sans tache, continuer votre carrière dans l'armée, construire votre vie.
« Laissez tomber tout ça » vous a même conseillé votre colonel dès votre retour à Saumur.
Vous n'en ferez jamais rien. Jamais vous n'avez abandonné ces hommes et ces femmes à leur sort.
Pendant des années, vous passez toutes vos permissions en Lozère où étaient groupés l'essentiel des Harkis que vous aviez commandés. Vous déployez alors des efforts inlassables pour leur trouver du travail et aider à leur intégration.
Là encore ils ont besoin de vous, car c'est encore une fois aux officiers qui leur ont sauvé la vie que les Harkis devront en partie leur intégration dans la société française.
L'Histoire avait lié vos destins, l'honneur a rendu ce lien indestructible.
Pendant des années, vous allez défendre la cause de ces soldats, vous allez devenir leur interprète auprès des autorités et parfois leur porte-parole.
C'est grâce à un engagement comme le vôtre que la France va prendre, peu à peu, conscience de sa dette à l'égard des Harkis.
Si la France a abandonné, puis oublié, pendant de longues années les Harkis, je veux rappeler, ici devant vous, que depuis bientôt dix ans, la République a entamé, à leur égard, un vrai travail de réhabilitation et de réparation.
Depuis 2001, une journée nationale d'hommage aux Harkis commémore officiellement, tous les 25 septembre, le souvenir de leur engagement. J'ai, moi-même, présidé le 25 septembre dernier la 10ème journée d'hommage.
Depuis 2003, 12 500 Harkis et veuves de Harkis âgés d'au moins 60 ans ont pu bénéficier de l'allocation de reconnaissance ce qui représente un effort budgétaire pour l'Etat de près d'un demi-milliard d'Euros.
En 2007, j'ai, moi-même, signé un décret qui permet aux Harkis en prise au surendettement de bénéficier d'une aide exceptionnelle pour sauvegarder le toit familial.
Des mesures spécifiques ont été prises pour permettre aux enfants de Harkis, dont certains ont souffert des conditions d'accueil de leurs parents, de trouver un emploi et une formation.
Il y a quelques semaines à peine, l'Assemblée Nationale a définitivement adopté la Loi du 7 mars 2012 qui pénalise les insultes faites aux Harkis. Cette loi vient dire solennellement qu'insulter un Harki ou la mémoire des Harkis, c'est insulter l'armée française tout entière.
Enfin, ce n'est pas un hasard, si j'ai tenu à faire entrer au gouvernement la fille du caporal Lakhdar BOUGRAB, de l'armée française en Algérie, petite-fille d'un soldat tombé pendant la guerre, car il avait servi, lui aussi, sous le drapeau français. Trois générations de BOUGRAB au service de la France dont la dernière représentante siège tous les mercredis au Conseil des

ministres. De cela la France peut être fière !
Ce n'est pas un hasard, si j'ai nommé Salima SAA à la Présidence de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'égalité des chances (Acsé).
De cela la France peut être fière.
Ce n'est pas un hasard, si, il y a quelques jours à peine, le fils d'Ali BAZIZ, Harki engagé dans les Groupes Mobiles de Sécurité grièvement blessé en 1956, a été nommé, en Conseil des ministres, Inspecteur Général de l'Education nationale. Le titre le plus élevé que l'on puisse conférer au ministère de l'Education nationale.
De cela la France peut être fière.
Ces nominations sont, avant tout, la juste récompense de mérites personnels exceptionnels mais elles sont aussi la preuve que la République fait aujourd'hui toute leur place à ces enfants de Harkis qui sont devenus ses propres enfants et même ses enfants les plus méritants.
Ces enfants et leurs parents vous doivent beaucoup et c'est à ce titre que je suis venu ici, aujourd'hui, à Perpignan, pour remettre à un homme d'honneur les insignes de Grand Officier de la Légion d'Honneur.
C'est également parce que la République se doit de reconnaître sa responsabilité dans la tragédie qu'ont connue les Harkis que je suis venu ici, aujourd'hui, à Perpignan pour remettre à un homme d'honneur les insignes de Grand Officier de la Légion d'Honneur.
Général François MEYER,
Au Nom de la République française, je suis très heureux de vous élever à la dignité de Grand Officier de la Légion d'Honneur.